

PROGRAMME ET BUDGET POUR 1962

Le programme de travail pour 1962, présenté par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA à la cinquième session de la Conférence générale, envisage l'expansion de certains programmes scientifiques de l'Agence, tout en continuant à accorder une importance primordiale à la fourniture d'assistance technique - moyens de formation, services d'experts et matériel. Le Conseil a souligné que les premiers efforts de l'Agence visant à faciliter le démarrage et la mise en oeuvre de programmes d'énergie nucléaire dans divers Etats Membres commencent à porter fruit, tout en faisant apparaître de nouveaux besoins.

A mesure que l'on enregistre les résultats des programmes de formation de l'Agence et de ses premiers projets d'assistance technique, il devrait être possible de déterminer à quelle activité il serait peut-être le plus utile de consacrer les ressources sur le plan international. On constate d'ores et déjà qu'il est souhaitable de compléter le programme de bourses en suscitant des possibilités de formation au sein même des régions sous-développées. Le temps est proche où il faudra plus spécialement aider les Etats Membres à employer de manière plus efficace les hommes de science et les techniciens formés avec l'assistance de l'Agence. Il faudra intensifier les efforts pour fournir les experts et le matériel nécessaires à la mise en oeuvre des projets nucléaires auxquels les hommes de science doivent être employés et il faudra aider les nouveaux laboratoires en leur attribuant des contrats de recherche.

Le Conseil estime important que la diffusion de renseignements au moyen de réunions scientifiques se poursuive, mais il faudra maintenir le nombre des réunions dans des limites raisonnables pour pouvoir les préparer avec soin. En ce qui concerne la documentation, le Conseil a souligné que l'Agence est particulièrement bien placée pour centraliser les renseignements que peuvent lui fournir ses Membres, pour diffuser les résultats les plus récents des recherches nucléaires et faire des études et enquêtes spéciales sur des sujets particuliers "Ce faisant, elle stimule la recherche et contribue en même temps à éviter les doubles emplois dans l'activité des instituts de recherche nationaux."

Un autre programme important de l'Agence est celui qui a trait à la radioprotection. Les recommandations élaborées par l'Agence pour le transport des matières radioactives, l'élimination des déchets et les mesures de sécurité dans les laboratoires et les réacteurs de recherche se sont révélées utiles, même pour les Etats les plus avan-

cés. De l'avis du Conseil, ces activités doivent être poursuivies et, dans la plupart des cas, elles devraient donner lieu à l'incorporation des recommandations dans de nouveaux règlements d'application ou dans des conventions internationales existantes et, parfois, à l'élaboration de nouvelles conventions.

Le Conseil a également considéré qu'à mesure que l'expérience de son personnel scientifique s'accroît, l'Agence peut rendre aux Etats Membres des services de plus en plus nombreux. Ils pourront également bénéficier des services du laboratoire de l'Agence, pour lequel l'année 1962 sera la première année de pleine activité.

On trouvera ci-après un résumé des principaux aspects du programme de l'Agence pour 1962.

Energie d'origine nucléaire et réacteurs

L'étude des aspects économiques et technologiques de l'énergie d'origine nucléaire se poursuivra. Pour élargir la portée des travaux sur les méthodes d'établissement du prix de revient de l'énergie d'origine nucléaire, on envisage d'analyser le prix de revient dans le cadre d'un réseau énergétique en expansion. On s'attend que l'envoi de deux missions d'enquête chargées d'étudier les perspectives de l'énergie d'origine nucléaire dans certaines régions sera demandé en 1962. L'Agence réunira des données sur les gisements et la production d'uranium dans le monde ; elle fera évaluer par des experts les besoins en uranium pour les 10 ou 15 prochaines années. Etant donné que les méthodes d'élimination des déchets radioactifs peuvent avoir d'importantes incidences sur le coût du cycle de combustible, on prévoit une étude des aspects économiques de diverses méthodes.

Un certain nombre de réunions ayant trait à la technologie des réacteurs sont prévues pour l'année 1962. Le "Répertoire des réacteurs nucléaires" sera mis à jour. Les travaux sur les données relatives à la physique des réacteurs se poursuivront, notamment dans le cadre du programme de recherches entrepris conjointement avec la Norvège, à l'aide du réacteur norvégien NORA.

L'Agence continuera de jouer le rôle de coordination qu'elle a déjà assumé en réunissant et en échangeant des renseignements sur les réacteurs de recherche et la production d'énergie. La publication d'un inventaire des projets de recherche sur l'élimination des déchets radioactifs commencera en 1962.

Radioisotopes

Les services d'experts et le matériel fournis par l'Agence sont destinés, pour une large part, à développer les diverses applications des radioisotopes. Bon nombre des bourses et des subventions à la recherche octroyées chaque année vont à des personnes qui se spécialisent dans une de ces applications. De nombreux pays sollicitent l'organisation de cours de formation à ce sujet et des contrats de recherche en nombre croissant sont accordés pour l'exploration de nouvelles applications des radioisotopes. Cette tendance générale se maintiendra sans aucun doute en 1962 et au-delà. Ainsi, plusieurs demandes de cours régionaux de formation à l'emploi des radioisotopes sont parvenues en 1961 et n'ont pu être toutes satisfaites ; "quant aux demandes intéressant l'année 1962, elles semblent d'ores et déjà s'annoncer plus nombreuses encore".

Lors de l'octroi des contrats de recherche sur les applications des radioisotopes, on tient particulièrement compte des besoins et intérêts des pays sous-développés ; on envisage d'accorder davantage de contrats pouvant présenter une utilité directe pour un grand nombre d'Etats Membres. Actuellement, les contrats passés pour l'étude des applications des radioisotopes ne représentent qu'environ 10 % de la totalité des contrats de recherche ; on se propose de porter cette proportion à environ 30 %.

Une étude entreprise en 1960 sur les aspects économiques des radioisotopes - production, distribution, importation et exportation - sera suivie d'une étude qui portera sur les incidences économiques de l'emploi des radioisotopes ; les estimations faites dans certains pays avancés sur le plan de la technologie nucléaire sont très encourageantes, mais il ne semble encore exister aucune méthodologie ni étude complète dans ce domaine.

On envisage pour 1962 la publication de plusieurs guides et manuels traitant de l'emploi des radioisotopes et des méthodes appliquées à cet égard.

A l'heure actuelle, la mesure du radioiode absorbé par la thyroïde constitue une méthode de diagnostic très courante dans beaucoup de pays. Un groupe de consultants s'est mis d'accord sur des méthodes de mesure simples et uniformes, ainsi que sur les détails techniques d'un projet international d'étalonnage. Ce projet, dont l'exécution en Europe doit commencer dès 1961, sera étendu en 1962 à d'autres régions.

L'Agence a entrepris une étude portant sur la possibilité, du point de vue scientifique et économique, d'engager une lutte de grande envergure contre les insectes à l'aide des rayonnements ; ce travail, particulièrement riche de promesses pour les pays agricoles, sera poursuivi en 1962.

On a entrepris une enquête mondiale visant à déterminer à l'aide du tritium, la concentration des isotopes de l'hydrogène et de l'oxygène dans les



Membres du Comité consultatif scientifique de l'Agence. Au premier rang, de gauche à droite : MM. I.I. Rabi (Etats-Unis d'Amérique), H.J. Bhabha (Inde), W.B. Lewis (Canada) et V.S. Emelyanov (URSS) ; au deuxième rang, de gauche à droite : MM. Sterling Cole, Directeur général de l'AIEA, Luiz Cintra do Prado (Brésil), B. Goldschmidt (France), sir William Penney (Royaume-Uni) et M. Henry Seligman, Directeur général adjoint chargé de la recherche et des isotopes (AIEA)

eaux naturelles ; l'exécution de ce projet sera sans doute suffisamment avancée en 1962 pour permettre une évaluation critique des résultats.

Diverses réunions scientifiques ayant trait aux applications des radioisotopes sont prévues dans le courant de l'année à venir.

Services, matériel et fournitures

A la fin de 1961, une quarantaine de pays auront accueilli des missions d'assistance préliminaire de l'Agence ; il est probable qu'il suffira d'une seule mission de ce genre en 1962 : elle sera envoyée dans certains pays africains. Deux missions complémentaires sont également prévues.

Les demandes d'experts se sont accrues, mais en dépit du fait que les demandes seront peut-être plus nombreuses encore en 1962, on n'a prévu pour l'an prochain qu'une légère augmentation du nombre d'experts qui seront fournis par l'Agence, en raison de l'insuffisance des ressources disponibles à cet effet.

L'insuffisance des fonds tendra aussi à empêcher une expansion rapide en ce qui concerne la fourniture de matériel. On envisage de publier quelques études et manuels sur les derniers progrès accomplis en matière d'instruments et d'appareils.

Si le rôle d'intermédiaire joué par l'Agence pour la fourniture de matières nucléaires a été bien moindre qu'on ne l'envisageait il y a cinq ans, certaines transactions n'en ont pas moins été effectuées et d'autres font l'objet de pourparlers officiels.

Le budget ordinaire proposé pour 1962 prévoit des dépenses s'élevant à 6 261 000 dollars contre 6 168 000 dollars du budget approuvé pour l'année en cours. Les prévisions relatives aux principales activités de l'Agence comprennent : 885 000 dollars pour les services scientifiques et techniques et les frais de laboratoire ; 260 000 dollars pour la diffusion de renseignements scientifiques et techniques et 180 000 dollars pour l'organisation de journées d'études, colloques et conférences. Le budget ordinaire comprend aussi les dépenses d'administration de l'Agence ; l'importance relative de ces dépenses dans le budget ordinaire a sensiblement diminué depuis l'époque où, nouvelle née, l'Agence était obligée de consacrer à son organisation et à la constitution de son appareil administratif la plus grande partie des ressources dont elle disposait. Les crédits affectés aux activités organiques ont augmenté en proportion.

Le budget d'opérations pour 1962 est fixé à 2 055 000 dollars, contre 1 800 000 dollars pour l'année en cours. Un montant de 827 000 dollars est prévu pour les bourses et la formation, et 758 000 dollars pour l'assistance technique. Une somme de 168 000 dollars est envisagée pour l'octroi de contrats de recherche et 40 000 dollars pour le fonctionnement des deux laboratoires mobiles de radioisotopes de l'Agence. Le reste des dépenses inscrites au budget d'opérations est destiné au laboratoire de l'Agence.

Documentation scientifique

D'après le programme proposé, il est prévu 11 réunions scientifiques pour 1962. Parmi celles-ci, il faut noter une conférence sur la corrosion des matières pour réacteurs ; les autres réunions seront probablement plus modestes. De plus, l'Agence organisera avec d'autres institutions un certain nombre de réunions scientifiques intéressant directement son programme d'activité.

En 1962, l'ampleur du programme des publications n'augmentera que légèrement par rapport à l'année précédente. On n'envisage aucun changement notable dans le genre de publications prévues. En ce qui concerne la documentation, des contacts seront maintenus avec les centres de documentation des Etats Membres et les institutions spécialisées internationales. On aidera les Etats Membres des régions sous-développées à créer des centres d'information, nationaux et régionaux, et à perfectionner leurs services de documentation scientifique.

Echanges et formation

Compte tenu des ressources qui seront vraisemblablement disponibles, il sera impossible d'octroyer plus de 360 bourses en 1961, mais on s'attend toutefois à une amélioration de la situation en 1962.

On prévoit également une augmentation du nombre de professeurs "invités" qui seront envoyés par l'Agence dans les Etats Membres. En 1961,

l'Agence a été invitée à organiser huit cours de formation, régionaux ou nationaux ; le nombre des demandes pour 1962 dépasse déjà ce chiffre. On envisage également la possibilité de créer des centres de formation régionaux.

Les deux laboratoires mobiles de l'Agence continueront à servir à la formation aux applications des radioisotopes.

Sécurité et garanties

Les normes fondamentales de sécurité élaborées par l'Agence devront faire l'objet d'un examen critique continu. L'Agence sera appelée à publier un nombre accru de manuels sur divers aspects de la radioprotection. L'évaluation de la sécurité des réacteurs prendra peut-être une plus grande ampleur.

Il est prévu que l'Agence participera à la création de services de dosimètres à films et d'autres services de contrôle des rayonnements dans les Etats Membres. L'Agence passera en outre des contrats de recherche dans des domaines se rattachant à la physique sanitaire et à la radiobiologie. Dans le cadre de ce programme seront également étudiés les effets immédiats et à long terme de l'évacuation des déchets radioactifs. L'Agence poursuivra ses travaux sur la prévention de la contamination radioactive ainsi que sur les méthodes de décontamination.

Certaines réunions organisées par l'Agence, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, seront consacrées aux problèmes de radioprotection.

L'Agence se propose de rassembler tous les renseignements disponibles sur les accidents nucléaires et d'ouvrir une enquête sur les doses de rayonnements reçues par les victimes de ces accidents.

Il est probable que l'on devra modifier et compléter les principes et règles approuvés pour l'application des garanties. C'est pourquoi une révision d'ensemble sera effectuée en 1962. L'Agence envisage aussi d'élaborer des dispositions concernant certains types d'installations nucléaires auxquelles ne s'applique pas le système de garanties actuel.

Budget

Pour assurer la mise en oeuvre du programme de travail envisagé pour 1962 et pour couvrir les dépenses ordinaires d'administration, le Conseil des gouverneurs a prévu un budget global de 8 316 000 dollars.

Le budget de l'Agence se compose d'un budget ordinaire et d'un budget d'opérations. Les dépenses relevant du premier sont financées au moyen des contributions régulières versées par les Etats Membres tandis que le financement de celles qui relèvent du second est assuré par les contributions volontaires que les Etats Membres versent au Fonds général.